

## Consignes aux auteurs – *Polysèmes*

### 1. Envoi des articles

Les propositions d'article devront être adressées par voie électronique dans un fichier Word au format .doc uniquement :

- aux coordinateurs du numéro (voir appel à contributions)

- aux rédacteurs en chef de la revue :

Marie Laniel : [marie.laniel@gmail.com](mailto:marie.laniel@gmail.com)

Xavier Giudicelli : [xgiudicelli@yahoo.fr](mailto:xgiudicelli@yahoo.fr)

Merci d'envoyer également dans un fichier séparé une courte présentation biographique (prénom, nom, université, laboratoire de rattachement, thèmes de recherche).

### 2. Consignes de présentation

Les articles soumis pour publication devront compter entre 35 000 et 45 000 signes environ (espaces compris), en incluant les notes et la bibliographie finale.

Ils pourront être rédigés en français ou en anglais.

Merci de faire apparaître les éléments suivants en début d'article dans l'ordre indiqué ci-dessous :

- Titre dans la langue de l'article
- Résumé en français (1500 signes environ)
- Mots-clés en français (10 max.), séparés par des virgules
- Titre traduit (en anglais si l'article est rédigé en français/en français si l'article est rédigé en anglais)
- Résumé en anglais (1500 signes environ)
- Mots-clés en anglais (10 max.), séparés par des virgules

Les illustrations à insérer dans les articles seront fournies dans un format courant (jpg) avec une bonne résolution (300dpi) et seront accompagnées d'une légende précisant les éléments suivants : Auteur, *Titre* (date), nature du support, dimensions, lieu d'exposition habituel, source. Il revient aux auteurs de s'assurer de l'obtention des droits de reproduction et éventuellement de l'achat d'images, que la revue ne peut endosser.

Titre de l'article : prévoir éventuellement un seul sous-titre. Les accents sont à faire figurer sur les majuscules (ex : L'Écart), ne pas mettre de point à la fin du titre.

Pas de saut de ligne entre les paragraphes, mais un saut de ligne avant les intertitres. Les paragraphes ne sont pas numérotés. Merci de ne pas prévoir plus de deux niveaux d'intertitres.

Pour les soulignements, emphases et mots étrangers, utiliser les italiques et non les caractères gras.

Ponctuation française : une espace insécable est à introduire avant toute ponctuation double ( ; : ? ! ), de même après les guillemets ouvrants et avant les guillemets fermants. Pas d'espace en revanche avant point et virgule, ni à l'intérieur des parenthèses et des crochets.

Ponctuation anglaise : pas d'espace devant les signes de ponctuation, ni entre les guillemets et le texte cité.

Dans les articles en français, utiliser les tirets français (et non les tirets anglais longs).

Les majuscules doivent être accentuées le cas échéant : À, É, È, Ê...

Dans les articles en français, les dates doivent figurer en chiffres romains (au XIX<sup>e</sup> siècle). Dans les articles en anglais, elles figurent en toutes lettres (“in the nineteenth century”) ou en chiffres arabes (in the 19<sup>th</sup> century).

Pas d'espace entre les initiales des prénoms : W.B. Yeats.

Merci de saisir impérativement les espaces insécables :

- E.M.-Forster

- *Mrs.-Dalloway*

- *The-Picture of Dorian Gray*

- vol.-1

- November-15<sup>th</sup>

- 19<sup>th</sup>-century

- pour les barres obliques séparant des vers cités dans le texte, une espace insécable avant mais une espace simple après.

### 3. Citations

Les citations inférieures à 5 lignes sont intégrées dans le texte, entre guillemets. Les citations de plus de 5 lignes sont à extraire du corps du texte. Les extraits de dialogues ou les citations en vers sont également à placer en retrait.

Il est inutile de traduire en note les citations anglaises.

Dans les articles en français, utiliser les guillemets dits « couchés » (« ... »).

Pour une citation dans une citation (dans le texte), utiliser les guillemets anglais doubles (“...”), dans les guillemets français le cas échéant (« il disait : “J’ai soif” »).

Dans une citation décrochée, utiliser les guillemets couchés.

Dans les articles en anglais, utiliser les guillemets anglais doubles (“...”).

Pour une citation dans une citation (dans le texte), utiliser les guillemets anglais simples (‘...’).

Dans une citation décrochée, utiliser les guillemets doubles.

Dans les citations en anglais, les normes de citation seront anglaises : pas d'espace devant les signes de ponctuation et guillemets anglais.

Les coupures dans le texte sont indiquées par des points de suspension entre crochets [...]. Les ajouts ou modifications sont également signalés par des crochets carrés.

La référence des citations est indiquée directement dans le corps du texte entre parenthèses (Nom page, ex : Lacan 12) ou, lorsque sont mentionnées plusieurs œuvres d'un même auteur (Nom date, page, ex : Lacan 1986, 12). Ces références renvoient à la bibliographie de fin d'article (voir infra).

Dans le cas où une œuvre étudiée dans l'article est citée de façon récurrente, le titre peut être repris sous forme abrégée dans un renvoi entre parenthèses dans le corps du texte. Ex : (GB 12). Si l'auteur de la citation ou l'œuvre dont elle est extraite sont explicitement mentionnés, il suffit d'indiquer la page entre parenthèses (12). La référence entre parenthèses dans le texte apparaît avant la ponctuation basse.

Le point apparaîtra toujours après la référence entre parenthèses, sauf dans le cas des citations en retrait, où la référence figure après la ponctuation basse.

Ne pas abréger les numéros de pages (GB 137-138).

#### 4. Notes

N'utiliser que des notes de bas de page avec appel de note automatique et non des notes de fin. Les notes doivent être numérotées en continu. Il n'y a pas de saut de paragraphe dans les notes. Elles sont réservées aux commentaires, explications ou précisions apportées au texte. Merci d'éviter la surabondance des notes, soit en nombre, soit en longueur.

Dans les articles en français, l'appel de note se place immédiatement après le mot ou le groupe de mots auquel il se rapporte. L'appel de note figure donc immédiatement avant la ponctuation basse :  
Ex : La diffusion de l'illustration en couleur dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle en Grande-Bretagne provoqua une rupture considérable<sup>1</sup>.

Dans les textes en anglais, l'appel de note figure immédiatement après la ponctuation basse :  
Ex : Michel Pastoureau reminds us in his stimulating *Bleu: Histoire d'une couleur* that we do not see colours in an unmediated way.<sup>2</sup>

Présentation des références complémentaires dans les notes de bas de page :

Pour un ouvrage français :

Prénom Nom, *Titre* (date de première publication), Lieu d'édition : Éditeur, « collection », date de publication, page(s) (sans p. ou pp.).

Pour un chapitre d'ouvrage : Prénom Nom, « Titre du chapitre », *Titre du livre* (date de première publication), Lieu d'édition : Éditeur, « collection », date de publication, pages (sans p. ni pp.).

Pour un article : Prénom Nom, « Titre de l'article », *Titre de la revue* volume.numéro (date) : pages (sans p. ni pp.).

Les lieux d'édition et les noms d'éditeurs apparaîtront dans la langue d'origine.

Pour un ouvrage, un chapitre d'ouvrage ou un article en anglais : la présentation est la même, mais il n'y a pas d'espace avant les deux points.

Le titre des articles ou chapitres en français doit apparaître entre guillemets couchés (« ... »).

Le titre des articles ou chapitres en anglais doit apparaître entre guillemets anglais doubles (“...”).

## 5. Bibliographie

L'article est impérativement présenté avec une bibliographie de fin d'article.

Présentation des références bibliographiques :

Pour un ouvrage français : Nom, Prénom. *Titre* (date de première publication). Lieu d'édition : Éditeur, « collection », date de publication.

Dans le cas d'un ouvrage collectif français, utiliser (dir.) ; dans le cas d'un ouvrage collectif anglais, utiliser (ed.), entre parenthèses après le nom de l'auteur : Louvel, Liliane (dir.).

Pour un chapitre d'ouvrage : Nom, Prénom. « Titre du chapitre ». *Titre du livre* (date de première publication). Lieu d'édition : Éditeur, « collection », date de publication, pages (sans p. ni pp.).

Pour un article : Nom, Prénom. « Titre de l'article ». *Titre de la revue* volume.numéro (date) : pages (sans p. ni pp.).

Les lieux d'édition et les noms d'éditeurs apparaîtront dans la langue d'origine.

Pour un ouvrage, un chapitre d'ouvrage ou un article en anglais : la présentation est la même, mais il n'y a pas d'espace avant les deux points.

Le titre des articles ou chapitres en français doit apparaître entre guillemets couchés (« ... »).

Le titre des articles ou chapitres en anglais doit apparaître entre guillemets anglais doubles (“...”).

Le point apparaîtra toujours après les guillemets.

Pour l'auteur, n'utiliser les majuscules que pour les initiales du nom et du prénom.

Les noms de presses universitaires seront abrégés en UP ou PU : OUP, PU du Septentrion...

Ex :

Amis, Martin. *London Fields* (1989). London: Vintage, 2003.

Barthes, Roland. *S/Z*. Paris : Seuil, 1970.

Cornis-Pop, Marcel. “Postmodernism beyond Self-Reflection: Radical Mimetism in Recent Fiction”. *Mimesis in Contemporary Theory: An Interdisciplinary Approach, Vol. 2: Mimesis, Semiosis and Power*. Ronald Bogue (ed.). Philadelphia and Amsterdam: John Benjamins Publishing Company, 1991, 127-155.

Gonzalez, Madelena. “The Aesthetics of Post-Realism and the Obscenification of Everyday Life: The Novel in the Age of Technology”. *Journal of Narrative Theory* 38.1 (Winter 2008): 111-133.

Haffen, Aude. « La Malaisie à travers le regard d'Anthony Burgess : mythologie orientaliste et comédie post-impériale ». *L'Esprit oriental, un regard occidental*. Michael Hearn et Li Xiaohong (dir.). Paris : Yu Feng, 2012, 35-53.

Pour toute information complémentaire, contacter Marie Laniel ([marie.laniel@gmail.com](mailto:marie.laniel@gmail.com)) et Xavier Giudicelli ([xgiudicelli@yahoo.fr](mailto:xgiudicelli@yahoo.fr)).